

Concevoir son système en maraîchage en bio-intensif

Utiliser ces formations pour renouveler votre Certiphyto ! En partenariat avec CIVAM BIO 34.

Objectifs

• Comprendre les principes du maraîchage bio-intensif • Déterminer son objectif annuel de recette et apprendre comment modéliser ses recettes • Connaître les différentes possibilités adaptées au maraîchage bio-intensif et savoir choisir la meilleure option

Enjeux

Produire beaucoup sur une petite surface, en toute saison et en utilisant très peu d'énergies fossiles, le tout en dégagant un revenu raisonnable et en respectant l'environnement : tel est le défi que relève le maraîchage bio-intensif ! Pour cela, dès la conception du projet, chaque élément du système de production est pensé dans une logique très précise.

Pré-requis

Aucun pré-requis

Contenu

- Principes et limites du maraîchage bio intensif selon la méthode Coleman/Fortier
- Calcul de ses recettes prévisionnelles (méthode, choix des cultures...) en fonction de son objectif annuel
- Les éléments de conception et de mise en place à prendre en compte dans son projet concernant l'agriculteur, les jardins, les serres, les clôtures, les bâtiments, l'outillage, la fertilité du sol, la gestion des adventices et la commercialisation.
- Ateliers pratiques sur les projets des stagiaires

Dates, lieux et intervenants

05 nov 2020 (7hrs) Lodève
34000 MONTPELLIER

Jean-François Cavalier, ancien maraîcher, a conçu, réalisé et conduit une entreprise de maraîchage bio-intensif prospère en adaptant la méthode Coleman/Fortier

06 nov 2020 (7hrs) Lodève
34000 MONTPELLIER

Jean-François Cavalier, ancien maraîcher, a conçu, réalisé et conduit une entreprise de maraîchage bio-intensif prospère en adaptant la méthode Coleman/Fortier

Co-organisateur(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Courriel _____

Tél _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 04/11/2020

Tarifs

Non agricole 434€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Aurélie GIBERT
gibert@civamgard.fr
FD CIVAM du Gard
216 Chemin de Campagne
30250
SOMMIÈRES
Tel. 04.66.77.15.04 ou 07 69 91 39 93
N° d'organisme de formation :
91.30.00.40.930

Taux de satisfaction : %

Apporter son pique-nique !



Modalités d'accès :